

Approche morphologique du signe de Tanit

LAMIA CHAKROUN

La forme est l'une des manières d'aborder l'architecture ¹ « La forme se signifie », dit Henri Focillon². Elle signifie ce qu'elle est, son identité. Mais comment peut-on étudier, objectivement, une forme quelconque ? Comment la comprendre pour dégager son identité et qui fait qu'elle soit « cette » forme et nulle autre ? Nous proposons dans cet article une approche formelle du signe de Tanit en utilisant la méthode de l'Analyse Morphologique. Il s'agit d'une méthode élaborée par le Laboratoire d'Analyse des Formes (LAF) à Lyon³.

L'Analyse Morphologique offre la méthode d'approche de la forme sans tenir compte du contenu, en un premier lieu dans le but d'une distanciation, d'une objectivation du matériau d'étude qui produirait de la connaissance. Dans un second lieu, l'Analyse Morphologique fait appel à d'autres composantes (notamment la symbolique) pour pouvoir interpréter (interprétations extrinsèques à la forme) les différences morphologiques constatées.

Les objectifs de la méthode sont les suivants : - Apprendre à constituer et lire l'organisation morphologique d'un ensemble "d'objets" artificiels conçus et produits par l'homme en "objet de connaissance", c'est-à-dire capable de produire une connaissance par rapport à un domaine précis, ou "objet scientifique", en soumettant son élaboration en premier niveau à une méthode rigoureuse et objective, et en 2^e niveau à une réflexion critique. – Manipuler les concepts de l'Analyse Morphologique (tels que les concepts d'homologie de constitution, de

¹ En effet, on peut aborder l'architecture de plusieurs points de vue : formel, sémiotique, symbolique, systémique... Chacune de ces disciplines apporte un éclairage particulier qui contribue à la compréhension de l'architecture.

² FOCILLON Henri, *La vie des formes*, Paris, PUF, 2000.

³ J'ai pris connaissance de cette méthode par l'intermédiaire de Mr Bernard DUPRAT, architecte et chercheur au sein de ce laboratoire, et ceci dans le cadre du cours de Mastère Architecture. Il nous a donné un cours intitulé « L'étude scientifique des conformations architecturales et ses méthodes ».

discontinuité morphologique, et de système de formes) et utilisés dans ce cas pour vérifier leur rôle et leur envergure. – Expérimenter les opérations de l'Analyse Morphologique en testant leurs méthodes.

Il s'agit de chercher à définir l'identité morphologique en comparant les spécimens entre eux. C'est à la forme qu'on s'intéressera, la forme étant l'objet de l'étude initiale. Les objets ayant la même identité nominale, on peut supposer, par *hypothèse*, que « la comparaison de ces spécimens est possible ».

Les hypothèses

On exposera ci-dessous les hypothèses telles qu'elles sont formulées par Bernard Duprat, membre chercheur du LAF :

« La collection sera initialement supposée homogène par la définition de ses spécimens en tant que sorte ou genre de choses, que nous « connaissons » communément par notre expérience sans même y faire attention.

Si, dans notre cas, les spécimens de notre collection ont tous, par définition, la même identité nominale (celle des choses de la même sorte ou du même genre et portant le même nom), rien n'indique *a priori* qu'ils aient tous la même identité morphologique. On va donc chercher à la définir en les comparant entre eux. Et, en donnant ainsi un contenu au concept d'identité morphologique, on précisera l'objet initial de connaissance (la conformation de ces « objets »), qui s'en trouvera sans doute un peu modifiée.

Il faut faire, cependant, l'hypothèse que, compte tenu du fait qu'ils ont la même identité nominale, la comparaison des spécimens de la collection est d'une part possible et d'autre part susceptible de nous apprendre quelque chose de neuf.

Les parties du tout sont définissables parce qu'elles sont délimitées et leurs limites sont perceptibles (les discontinuités forment des frontières entre les parties). Postulat : est défini ce qui est délimité. Sont morphologiquement comparables les objets où, d'un spécimen à l'autre, la stabilité des relations entre parties est manifeste, de même qu'entre le tout et ses parties.

Une hypothèse d'homologie est vérifiée par l'observation méthodique de la collection. Elle met en relation de correspondance bijective d'un spécimen à l'autre, partie par partie, chacune des parties de l'objet. Elle dépend donc de la stabilité des relations entre parties observées à l'étape précédente.

La collection est peut-être hétérogène (les spécimens ne présentent pas tous la même structure morphologique) car nous l'avons défini-

nie initialement par l'identité nominale de ses spécimens. On ne peut alors réduire la collection à un modèle unique. Il peut y avoir des spécimens qui présentent des sous-systèmes.

Les catalogues des formes élémentaires ne sont que des recueils méthodiques des différentes conformations élémentaires rencontrées sur la collection donnée. Pour les constituer il faudrait vérifier en toute rigueur que la partie dont on enregistre directement la forme est non décomposable à son tour suivant la méthode adoptée. On peut aussi selon un critère moins sévère admettre qu'elle est suffisamment décomposée ».

I- Décomposition analytique de la collection

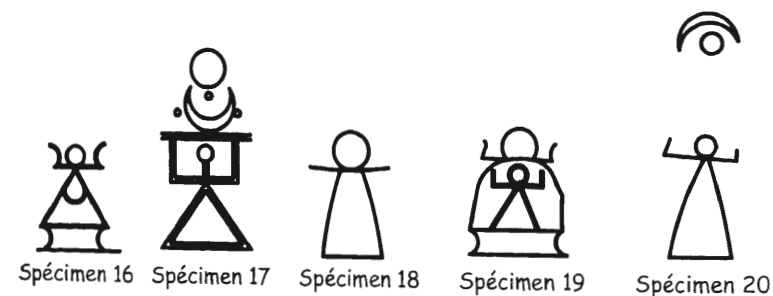
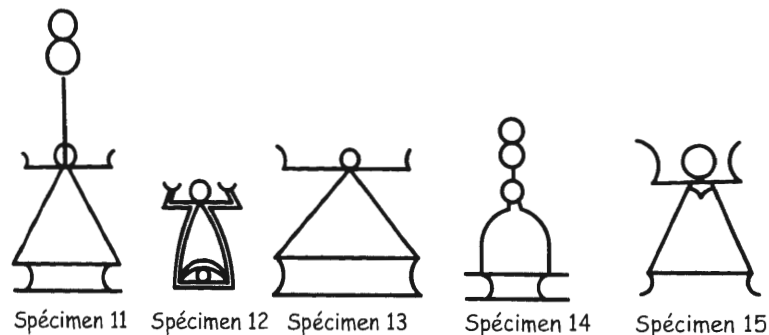
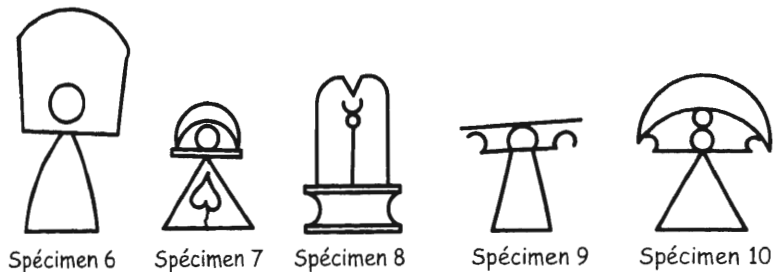
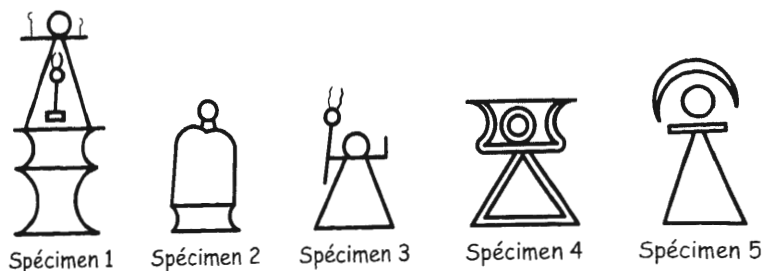
1) L'objet de connaissance

1.1. Choix et définition de l'objet de connaissance :

Le choix de la collection⁴, matériau d'étude, s'avère très important. À cette étape, on définit en effet un « genre d'objets » et on le thématise. Ce « genre d'objet » visera à produire de la connaissance. On se propose de définir par hypothèse, la collection des « signes de Tanit » (voir tableau 1 « Définition du matériau d'étude : la collection »), objets artificiels conçus et produits par l'homme, qu'on trouve sur les stèles votives de Carthage, comme objet de connaissance.

Le choix de la collection, qui ne s'est pas fait sans difficultés relatives à la pertinence des objets en tant que producteurs de connaissance, est représentatif des différents types de signes de Tanit dans la limite de notre connaissance. Cette collection se veut suffisante pour examiner avec les méthodes de l'Analyse Morphologique, la forme des différents spécimens et les lire en tant qu'organisation systémique.

⁴ Le présent corpus a été élaboré à partir de signes de Tanit exposés dans l'ouvrage de DUBAT (L.) et LARREY (M.), *L'énigme des stèles de la Carthage Africaine*, préface de Serge LANCEL, Paris, L'Harmattan, 1995.



On définit les matériaux d'étude comme étant des dessins de signes de Tanit relevés à partir des stèles votives de Carthage. Cette collection est supposée homogène, ayant la même identité nominale « signes » : tous du même genre, de même sorte et confectionnés dans le même matériau, la pierre. Par contre, il n'est pas encore sûr qu'ils aient la même identité morphologique.

1.2. Mise en contexte générale de l'objet de connaissance :

Pour les Puniqs, Tanit⁵ est la déesse Terre-mère (analogue à Déméter pour les Grecs). Les signes de Tanit sur lesquels nous nous proposons d'effectuer notre recherche font partie des stèles votives du Tophet de Salammbô à Carthage. Les stèles datent de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Ils présentent de précieux témoins des cultes carthageois à l'époque punique. Ces stèles sont taillées dans un calcaire local, leurs dimensions sont réduites. Le signe de Tanit est le signe le plus présent parmi d'autres : palmier, grenade, dattier, rosaces, frises, main, caducée, ondes marines, urnes, fleur de lotus... La plupart des stèles portent des inscriptions en écriture phénico-punique. Notons cependant que, notre étude s'intéressant au niveau purement formel, on ne s'intéressera pas aux inscriptions mais seulement aux formes et précisément à celles de Tanit.

2) Observation des discontinuités morphologiques

Les discontinuités morphologiques significatives et manifestes des objets sont apparentes et observées selon notre perception. Mentalement, et par un schéma élaboré dans la pensée, les spécimens sont décomposés en fragments distincts. Ces fragments sont visibles donc définissables par le fait de leurs limites perceptibles à l'ordre visuel. C'est selon cette base que se fera le découpage (voir tableau 2 « Repérage des discontinuités et des structures des spécimens »), selon les discontinuités morphologiques, qui seules nous intéressent dans ce cas d'étude. L'hypothèse qu'on a faite préconise que « l'identité nominale ne veut pas nécessairement dire identité morphologique ». On fera alors « abstraction des identités nominales connues des parties ».

Tableau 1:Présentation du matériau d'étude:la collection

⁵ Tanit, est aussi appelée TINITH, TINNIT ou COLORE.

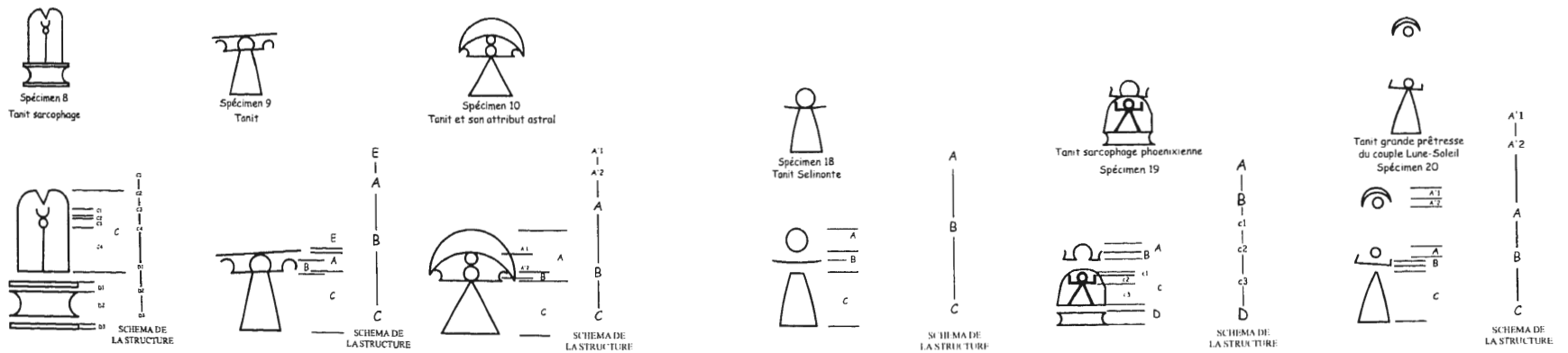
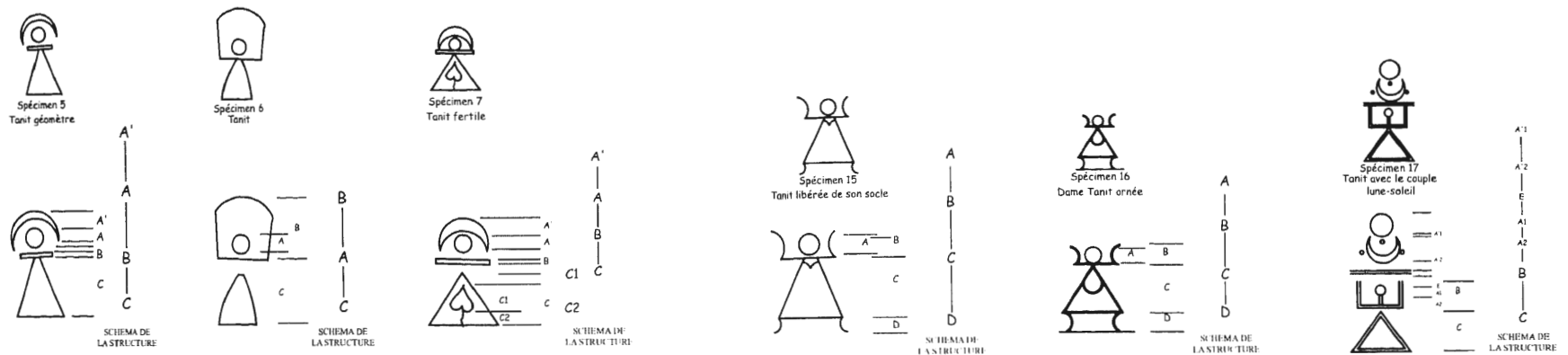
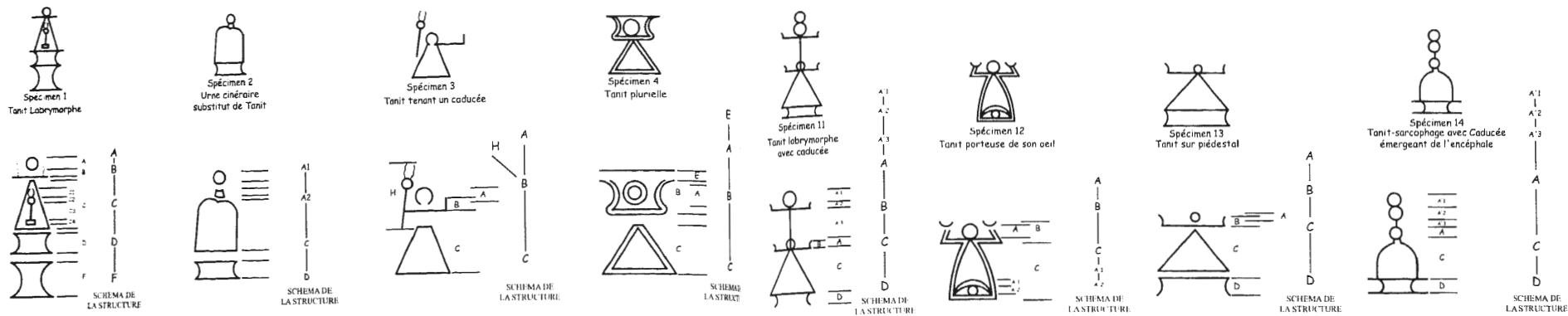


Tableau 2: Repérage des discontinuités et des structures des spécimens

Tableau 2: Repérage des discontinuités et des structures des spécimens

Une autre hypothèse s'avère aussi nécessaire pour l'objectivité de l'étude « on fera abstraction de l'aspect symbolique des objets d'étude ».

3) Observation de la disposition des parties des spécimens

Le concept d'homologie est très important dans la méthode de l'Analyse Morphologique. Pour définir et expérimenter ce concept sur le matériau d'étude (définir une homologie entre les parties des différents spécimens), on adoptera la méthode de comparaison systématique des spécimens pour déceler les conformités et les différences dans la position spatiale des parties (voir tableau 2 « Repérage des discontinuités et des structures des spécimens »). D'un spécimen à l'autre, on vérifiera la stabilité des relations entre les différentes parties d'un spécimen et aussi entre le tout et ses parties selon la théorie adoptée à savoir que sont morphologiquement comparables des objets où, d'un spécimen à l'autre, la stabilité des relations entre parties, est manifeste. On dégagera alors des structures similaires qui sont composées de segments homologues.

On remarque que le nombre de segments n'est pas le même pour tous les spécimens (voir tableau 3 « Présence-Absence des segments dans les spécimens »). Pour définir la structure par comparaison systémique, il est logique de comparer les relations entre les parties des spécimens ayant le même nombre de segments.

Voir tableau ci-dessous : Décomposition des spécimens en parties distinctes.

II- Modélisation du système des objets

1) Classification des spécimens en classes selon leurs structures morphologiques : proposition d'un modèle

Par l'observation de la collection, on peut définir et vérifier l'hypothèse de l'homologie. Cette homologie entre les segments est définie par la position spatiale des parties des objets les unes par rapport aux autres et chacune par rapport au tout.

On peut définir 9 classes (voir tableau 4 « Modèles des structures morphologiques des spécimens » et tableau 5 « Classification des spécimens en classes d'après leurs structures »), de spécimens :





SEGMENT		TETE	CORPS	BRAS	PIEDS	SOCLE	LUNE	SOLEIL	CADUCEE	BARRE
	S 1	▲	▲	▲		▲		▲		
	S 2	▲	▲			▲				
	S 3	▲	▲	▲					▲	
	S 4	▲	▲	▲						▲
	S 5	▲	▲	▲			▲			
	S 6	▲	▲	▲						
	S 7	▲	▲	▲			▲			
	S 8		▲			▲			▲	
	S 9	▲	▲	▲						▲
	S 10	▲	▲	▲			▲	▲		
	S 11	▲	▲	▲		▲			▲	
	S 12	▲	▲	▲			▲	▲		
	S 13	▲	▲	▲		▲				
	S 14	▲	▲			▲			▲	
	S 15	▲	▲	▲	▲					
	S 16	▲	▲	▲		▲				
	S 17	▲	▲	▲			▲	▲		▲
	S 18	▲	▲	▲						
	S 19	▲	▲	▲		▲				
	S 20	▲	▲	▲						

Tableau 3: Présence-Absence des segments dans les spécimens 29

	SPECIMEN 1	SPECIMEN 2	SPECIMEN 3	SPECIMEN 4	SPECIMEN 5	SPECIMEN 6	SPECIMEN 7
STRUCTURE	A B C D F	A1 A2 C D	H A B C	E A B C	A' A B C	B A C	A' A B C D E
NB DE FRAGMENTS	5	4	4	4	4	3	6
TYPE	I	VIII	III	IV	V	XI	V
	SPECIMEN 8	SPECIMEN 9	SPECIMEN 10	SPECIMEN 11	SPECIMEN 12	SPECIMEN 13	SPECIMEN 14
STRUCTURE	C1 C2 C3 C4 D1 D2 D3	E A B C	A' A2 A B C	A' A2 A3 A B C D	A B C A1 A2	A B C D	A' A2 A3 A C D
NB DE FRAGMENTS	7	4	5	7	5	4	6
TYPE	IX	IV	V	VII	X	II	VII
	SPECIMEN 15	SPECIMEN 16	SPECIMEN 17	SPECIMEN 18	SPECIMEN 19	SPECIMEN 20	
STRUCTURE	A B C D	A B C D	A1 A2 A3 A1 A2 B C	A B C	A B C1 C2 C3 D	A1 A2 A B C	
NB DE FRAGMENTS	4	4	7	3	6	5	
TYPE	II	II	V	VI	II	V	

Tableau 4: Modèles des structures morphologiques des spécimens

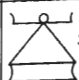
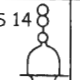
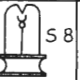
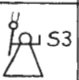
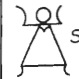

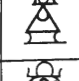

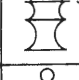
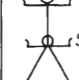



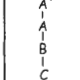



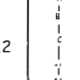


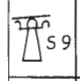
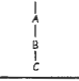
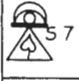
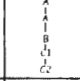
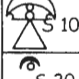
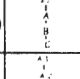
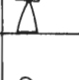
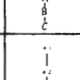
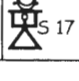
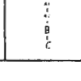
	CLASSE I TANIT AVEC SOCLE STRUCTURE II		CLASSE I' TANIT AVEC SOCLE sans bras STRUCTURE VII		CLASSE I'' TANIT AVEC SOCLE STRUCTURE IX		CLASSE II TANIT TENANT UN CADUCEE STRUCTURE III			
	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE		
SOUS-CLASSE 1: Tanit avec socle	Variante1	 S 13	 S 14	 S 8	 S 3					
	Variante2	 S 15	 S 2							
	Variante3	 S 16								
	Variante4	 S 19								
	Variante5	 S 1								
SOUS-CLASSE 2: Tanit avec socle et attribut	Variante1	 S 11								
	CLASSE III TANIT AVEC BARRE STRUCTURE IV		CLASSE IV TANIT AVEC ATTRIBUT STRUCTURE V		CLASSE V TANIT STRUCTURE VI		CLASSE VI TANIT PORTEUSE D'ATTRIBUT STRUCTURE X		CLASSE VII TANIT FERMANT LES BRAS STRUCTURE XI	
	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE	SPECIMEN	NOUVELLE STRUCTURE
SOUS-CLASSE 1: Tanit avec attribut astral	 S 4	 E A B C	 S 5	 A B C	 S 18	 A B C	 S 12	 A B C D	 S 6	 B A C
	 S 9	 E A B C	 S 7	 A B C D						
			 S 10	 A B C D						
SOUS-CLASSE 2: Tanit avec attribut et barre			 S 20	 A B C D						
			 S 17	 A B C D						

Tableau 5 : Classification des spécimens en classes d'après leurs structures

- **Classe I des « Tanit avec socle »** qui regroupe tous les spécimens ayant une structure morphologique I : A-B-C-D, avec la définition de deux sous-classes : - sous-classe 1 : « Tanit avec socle » : spécimens 13, 15, 16, 19 et 1 ; - sous-classe 2 : « Tanit avec socle et attribut » : spécimens 11.

- **Classe I' des « Tanit avec socle sans bras »** qui regroupe tous les spécimens ayant une structure A-C-D (structure II) donc, absence du segment B par rapport à l'autre classe. On pourrait se demander pourquoi elle ne pourrait pas définir une sous-classe de la classe I puisqu'elle présente « un socle », éléments communs aux spécimens de la classe I. Or, du fait que le segment B « bras » est un segment constituant de la structure (et pas comme le cas de « l'attribut » qu'on peut grouper avec la « tête ») son absence dans la structure II la définit différemment par rapport à la structure I. Donc I' est une classe différente (néanmoins avec des « degrés de similarité ») de la classe I. On peut définir à l'intérieur de cette classe deux sous-classes : - sous-classe 1 : « Tanit avec attribut » : spécimen 14 ; - sous-classe 2 : « Tanit sans attribut » : spécimen 2.

- **Classe I'' des « Tanit avec socle sans tête »** qui contient le spécimen 8 qui obéit à la structure III : C-D.
- **Classe II des « Tanit tenant un caducée »** qui regroupe les Tanit obéissant à une structure H-A-B-C (structure IV), à savoir le spécimen 3.
- **Classe III des « Tanit avec barre »** qui regroupe les Tanit obéissant à la structure V : E-A-B-C : spécimens 4 et 9.
- **Classe IV des « Tanit avec attribut »** qui contient les spécimens 18, 5, 7, 10 et 20 qui obéissent à la structure A-B-C (structure VI).
- **Classe V des « Tanit avec attribut et barre »** qui contient le spécimen 17 ayant une structure VII : A1-A2-E-A3-B-C.
- **Classe VI des « Tanit porteuse d'attribut »** qui obéit à la structure VIII : A-B-C-A' : spécimen 12.
- **Classe VII des « Tanit fermant les bras »** qui obéit à la structure IX : B-A-C, contient le spécimen 6.

On remarque pour certaines classes qu'un contenu « non spatial » vient se greffer aux « propriétés morphologiques » de l'objet pour fonder la stabilité de relations entre les différents segments d'un spécimen. Ce même contenu « non spatial » peut fonder l'homologie entre les segments homologues de spécimens appartenant à des structures similaires.

2) Définition des homologies

Nous nous basons sur l'hypothèse qu'« entre les spécimens de structures similaires il existe des homologies entre les segments respectifs » (voir tableau 6 « Définition des homologies entre les segments des spécimens appartenant à la même classe ». Prenons comme exemple les spécimens de la **classe I, sous classe I** (voir tableau 7).

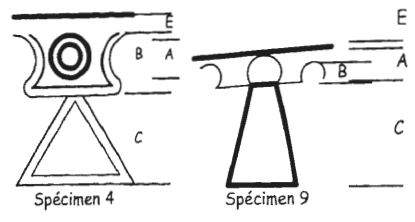
3) Observation

On remarque que la plupart des spécimens sont répartis entre la structure I (A-B-C-D) de la classe I qui comporte quatre segments pouvant être divisés selon le cas en sous-segments, et la structure VI (A-B-C), de la classe IV qui est constituée de trois segments divisibles aussi selon les cas. En outre, on note que les quatre structures type III, IV, VII, VIII et IX intéressent chacune un seul spécimen. Il existe des constantes formelles : le triangle qui est repris presque dans tous les spécimens dans le segment C (corps) et le cercle pour le segment A (tête). Ces constantes formelles peuvent être expliquées du point de vue de la symbolique (voir tableau). Ces explications et ces remarques nous aident à chaque étape de l'Analyse Morphologique à mieux comprendre la forme de l'objet.

4) Élaboration des catalogues des formes élémentaires

Le catalogue des formes élémentaires (voir tableau 8 « Catalogue des formes élémentaires ») nous offre la panoplie de tous les éléments homologues. Ainsi, pour la partie C, on trouve plusieurs formes mais néanmoins des constantes formelles. Cependant, il faut vérifier que chaque segment est non décomposable à son tour suivant la méthode adoptée. On peut dire dès lors et en observant les tableaux des fiches 28, 29 et 30, que les spécimens constituent des « systèmes de formes », composés d'agencements (qui définissent la structure) de formes élémentaires qui se répètent parfois d'un spécimen à l'autre

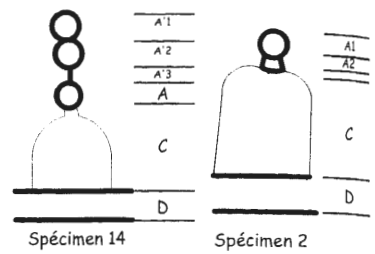
CLASSE III
TANIT AVEC BARRE
STRUCTURE IV



A4 h A9, B4 h B9, C4 h C9, et E'4 h E'9

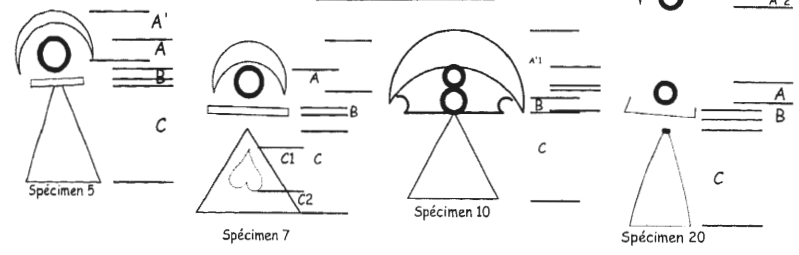
CLASSE I'
TANIT AVEC SOCLE
sans bras
STRUCTURE VII

COMPARAISON DES DEUX SOUS-CLASSE 1:
Tanit avec attribut
et SOUS-CLASSE 2: Tanit sans attribut



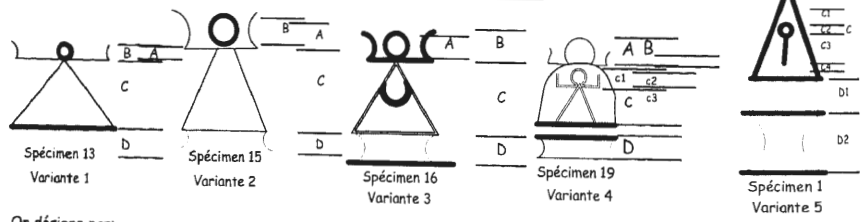
Les spécimens 14 et 2 ont une partie commune à leurs structure respectives A-C-D. Mais le spécimen 14 a en plus la partie A'.

CLASSE IV
TANIT AVEC ATTRIBUT
STRUCTURE V
SOUS-CLASSE I: Tanit avec attribut astral



A5 h A7 h A10 h A20, B5 h B7 h B10 h B20, C5 h C7 h C10 h C20 et A'5 h A'7 h A'10 h A'20

CLASSE I
TANIT AVEC SOCLE
STRUCTURE II
SOUS-CLASSE I: Tanit avec socle



On désigne par:
A13 h A15 h A16 h A19 h A1 h A11, B13 h B15 h B16 h B19 h B1 h B11, C13 h C15 h C16 h C19 h C1 h C11, et D13 h D15 h D16 h D19 h D1 h D11
* la lettre: le segment
* par le nombre : le spécimen
* h: relation d'homologie
La relation d'homologie est définie entre les segments des spécimens occupant la même position spatiale dans la structure

Tableau 6: Définition des homologies entre les différents spécimens appartenant à la même classe

Segments homologues A

Segments homologues B			segments homologues D
			segments homologues C

Tableau 7 : Définition des homologies dans la classe I, sous-classe 1

SEGMENT SPECIMEN	TETE	CORPS	BRAS	PIEDS	SOCLE	LUNE	SOLEIL	CADUCEE	BARRE
S1	○	△	—		□				
S2	○	△			□				
S3	○	△	—					⋈	
S4	⊙	△	—						—
S5	○	△	—			☾			
S6	○	△	—						
S7	○	△	—			☾			
S8		△			□			⋈	
S9	○	△	—						—
S10	○	△	—			☾	○		
S11	○	△	—					⋈	
S12	○	△	—			☾	○		
S13	○	△	—	—					
S14	○	△			□				
S15	○	△	—	—					
S16	○	△	—	—					
S17	♀	△	—			☺	○		—
S18	○	△	—						
S19	○	△	—	—					
S20	○	△	—			☾	○		

Tableau 8 : Catalogue des formes élémentaires

SEGMENT SPECIMEN	TETE	CORPS	BRAS	PIEDS	SOCLE	LUNE	SOLEIL	CADUCEE	BARRE
S4									
S13									
S3									
S5									
S7									
S9									
S6									

SEGMENT SPECIMEN	TETE	CORPS	BRAS	PIEDS	SOCLE	LUNE	SOLEIL	CADUCEE	BARRE
S15									
S16									
S17									
S10									
S12									
S20									
S11									
S1									
S19									

SEGMENT SPECIMEN	TETE	CORPS	BRAS	PIEDS	SOCLE	LUNE	SOLEIL	CADUCEE	BARRE
S18									
S14									
S2									
S8									

Le tableau attribut-objet permet de mesurer le "degré de similarité" entre les différents spécimens. Il permet en outre de relever les segments distinctifs qui définissent une forme par rapport à une autre, donc des propriétés intrinsèques à la forme.

OBSERVATIONS :

Les segments : tête, corps et bras sont communs à la plupart des spécimens.

Les segments : soleil-lune et socle sont présent à la même fréquence dans les spécimens.

Le moins présent est la barre.

Tableau 9: Attribut-Objet

(voir tableau 9 « Attribut-Objet »). Ces formes sont chargées de symbolique en elles-mêmes et constituent dans « leurs manières de s'organiser » une symbolique générale qui diffère d'un signe à l'autre, donc d'un spécimen à l'autre.

III- Interprétation des résultats de l'analyse

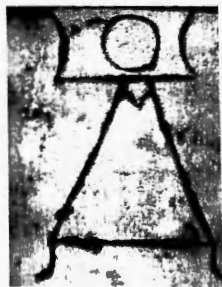
1) Interprétations extrinsèques

Le message symbolique des stèles votives de Carthage s'appuie sur un signe principal : le signe de Tanit : « l'odeur tenace de l'encens, les invocations monotones, l'impression d'austérité... Sur les autels de Tanit-Astrée, déesse de la lune et de la fécondité, ils déposent des animaux plus ou moins importants, qui seront égorgés ou brûlés en holocaustes par les prêtres »⁶.

Les signes et les symboles sont la trace intelligente de l'homme dans l'univers... Ils dénotent sa capacité mentale à abstraire les notions les plus fondamentales de son existence, celles qui le lient aux divinités, au cosmos, à l'essence même de sa vie.

Cela a été compris et accompli par les Phéniciens qui ont exprimé un concept aussi abstrait (le concept du signe de Tanit) en symbole, forme concrète, lisible et intelligible. Les historiens font remonter la forme primitive de ce signe à un trapèze fermé par une ligne horizontale au sommet et surmonté dans le milieu par un cercle. Le bras horizontal est souvent terminé par deux lignes droites courtes à angles droits ou par des crochets. Avec l'évolution de la société punique le trapèze est souvent devenu un triangle isocèle.

Signe de TANIT en trapèze



Signe de TANIT en triangle isocèle



⁶ CHEDLY (H.), *Carthage : un grand moment de la Méditerranée*, Tunis, STD, 1976, p. 28.

Le signe pourrait aussi être une représentation incisée de la silhouette d'un prêtre en train de prier avec les bras levés vers le haut et portant une longue robe. Cela suggère que le signe est une représentation schématique de l'homme en train de prier. P. Berger ajoute l'hypothèse que le signe était aussi une image conique de la divinité. E. Babelon l'a vu comme l'emblème de la trinité punique qui, nous devrions ajouter, n'a jamais réellement existé, ou peut être une représentation succincte de l'être humain. Il base sa théorie sur les représentations phéniciennes d'Astarté en Isis Hathor. R. P. Ronzevalle le voit comme une version idéalisée de l'Ankh⁷ égyptien, le signe de la vie.

On remarque à travers les différentes étapes d'analyse que les spécimens présentent des structures différentes. Pour expliquer ces différences, on peut adopter le point de vue de l'explication extrinsèque qui pourrait élucider cette variété « formelle ».

On a vu que la plupart des segments C (corps) présentent une forme de « triangle ». Or, dans les spécimens 14 et 2, cette forme cède la place à une autre forme. Pourquoi ? Il s'agit, pour le spécimen 2, de l'urne cinéraire, substitut de Tanit. Cette urne prend des traits anthropomorphes, d'où la forme évasée, pour désigner le féminin (Tanit est une déesse) et où la largeur de la forme désigne la largeur du bassin de la femme (Tanit fertile). Pour le spécimen 14, on peut dire la même chose (il s'agit de Tanit sarcophage⁸). Dans le spécimen 12, on voit que l'attribut Lune-Soleil⁹ occupait une place différente dans ce spécimen par rapport aux autres. Pourquoi ? Il s'agit de « Tanit porteuse

⁷ Le caducée punique avec ou sans bras semble dériver du signe égyptien le *Ankh* coiffé d'un collier. Ce dernier apparaît comme le symbole de la passation de pouvoir chez les Égyptiens de la 9^e dynastie. Bien que composé d'éléments mâle et femelle, le hiéroglyphe *Ankh* signifiant la vie est un symbole éminemment féminin. Le caducée est souvent utilisé, comme nous le verrons dans l'analyse des stèles, comme un attribut de Tanit.

⁸ Voir note 3.

⁹ Tanit porte souvent son attribut astral, le croissant de Lune, et celui de son parèdre Baal Hamon, le disque solaire, qui la domine. Le Soleil est symbole de vie, de puissance et de la divinité sacrée. Ainsi le Soleil incarna des dieux. Aussi dans les mythologies puniques, il fut le représentant de Baal Hamon, le grand dieu punique. Le Soleil fut souvent lié à la Lune comme l'alliance de Tanit (Lune) et Baal Hamon (Soleil) par les liens de mariage. D'après le Site web : <http://www.beauSoleil.chez.tiscali.fr/symbo-Soleil.htm>

de son œil », image d'elle-même, composé intime de son attribut astral (le croissant de Lune) et de celui de son parèdre Baal Hamon (le disque solaire) qu'elle domine dans ce cas (puisqu'elle porte ces symboles en elle-même).

Pour le spécimen 19, on remarque que Tanit porte une autre Tanit. D'après la symbolique, il s'agit de « Tanit-phoenicienne », qui renaît de ses cendres.

Dans le cas du spécimen 11, on trouve des difficultés pour le positionner parce qu'on ne savait pas s'il s'agissait d'attribut, de caducée ou de deux têtes (pour la partie qu'on a nommée, finalement, A). Il s'agit en fait d'un caducée qui émerge de la tête de Tanit, comme un arbre de vie, rappelant le sens originel du signe « Ankh ». Tanit revêt plus d'importance avec la présence de ce signe en elle.

2) *Interprétations intrinsèques*

On note, par comparaison systémique des spécimens, qu'il y a eu une division de quelques classes en sous-classes qui contiennent une partie de la structure de la classe concernée (cas de la sous-classe : « Tanit simple » dont la structure A-B-C s'insère dans celle de la sous-classe, de la même classe IV : « Tanit avec attribut astral » A1-A2-B-C). On remarque aussi d'après le tableau attribut-objet que les attributs « tête » et « corps » sont les plus présents dans les différents spécimens. On peut dire dès lors que ces attributs sont « distinctifs » de l'ensemble des spécimens.

Conclusion

Au début de l'étude, on a supposé que notre collection était homogène. Les spécimens qui la constituaient portaient la même identité nominale. Au fur et à mesure qu'on avance dans la recherche, on se rend compte que cette même collection se révèle hétérogène par l'organisation de ses constituants. Les objets de la collection ont donc tous la même identité nominale, mais n'ont pas la même identité morphologique.

Pour observer les discontinuités morphologiques, on a eu recours en premier lieu aux relations morphologiques (notamment les relations de position spatiale, qui nous ont aidé à éclaircir quelques

points au cours de cette analyse). Ensuite, et pour expliquer les résultats obtenus, on a abordé la question du contenu.

Les spécimens de la collection constituent neuf classes morphologiques distinctes. On a pu en outre, par le même biais de la comparaison systémique des spécimens, constituer le catalogue des formes élémentaires qui sont caractérisées par une identité plastique.

On remarque alors que le signe de Tanit constitue « un système de formes » qu'on peut diviser en sous-systèmes. Ces systèmes mettent en évidence des « systèmes de relation » qui relient les différents segments du même spécimen et qui caractérisent aussi les relations d'homologie entre les spécimens homologues appartenant à la même classe.

Ces systèmes de formes sont caractérisés par des propriétés intrinsèques (propres à l'objet et émanant de sa forme) et des propriétés extrinsèques¹⁰ (surtout symboliques dans ce cas). Notons cependant que non seulement, comme il est convenu de le dire souvent, la symbolique explique la forme mais aussi, et d'après l'étude présente, l'Analyse Morphologique contribue à l'explication de la symbolique, car elle produit une connaissance objective, prenant du recul par rapport à la question du contenu qu'on a souvent du mal à dissocier de sa notion conjointe, le contenant.

¹⁰ Notons que les interprétations extrinsèques peuvent tirer leur source aussi dans l'histoire, la situation géographique, les matériaux, les techniques etc., de la civilisation de chaque spécimen. Dans notre étude, on s'est restreint aux interprétations symboliques puisque tous les spécimens sont confectionnés dans le même matériau (pierre), appartiennent à la même aire géographique (Carthage) et la même époque historique (Punique).